

Annexe 1

Fiche Action 1	Les communes élaborent et mettent en œuvre un Plan d'Actions de Sécurité routière basé sur le Plan Good Move et le Plan d'Actions régional de Sécurité routière.
SAFE SYSTEM	SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
Objectif	Chaque commune de la Région a un Plan d'Actions de Sécurité Routière, tenant compte de ses spécificités, et rédigé sur base de GoodMove et du Plan d'Actions régional de Sécurité Routière 2021-2030.
Compétences	Collèges / Conseils communaux
Opérationnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque commune rédige un projet de Plan, qui pourra être relu pour avis par Bruxelles Mobilité, sur demande. - Chaque commune adopte son Plan d'Actions communal de Sécurité routière. - Les objectifs et actions des différents plans communaux intègrent le tableau de suivi GoodMove.
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Le Plan d'Actions communal de Sécurité Routière est adopté par le Conseil. - Le détail des actions et objectifs est intégré au tableau de suivi Good Move.
Tâche 1.1	Chaque commune rédige un projet de Plan, qui pourra être relu pour avis par Bruxelles Mobilité, sur demande.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Communes
SPOC	L'échevin de la mobilité ou le CEMA
Partenaires internes	
Partenaires externes	Bruxelles Mobilité - Brulocalis
Début	Q1 2022
Echéance	Q2 2023
Statut	À commencer
Indicateur	Finalisation du projet de Plan à soumettre au Conseil
Tâche 1.2	Chaque commune adopte le Plan communal de sécurité routière.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Les communes
SPOC	L'échevin de la mobilité ou le CEMA
Partenaires internes	
Partenaires externes	Bruxelles Mobilité - Brulocalis
Début	Q3 2023
Echéance	Fin 2023
Statut	À commencer
Indicateur	Le Plan d'Actions communal de Sécurité routière est adopté par le Conseil

Tâche 1.3	Les objectifs et actions des différents plans communaux intègrent le tableau de suivi GoodMove.
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Les communes
SPOC	L'échevin de la mobilité ou le CEMA
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Bruxelles Mobilité - Brulocalis
Début	En fonction de la fin de la tâche 9.2
Echéance	Au plus tard le 1 ^{er} janvier 2024
Statut	À commencer
Indicateur	Les objectifs et actions des différents plans communaux ont été intégrés dans le tableau de suivi GoodMove.